



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

SEMAT Noron Venise Verte : Rapport 1995

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les activités de la SEMAT durant l'année 1995 se sont poursuivies dans les domaines suivants .

1 - Travaux d'aménagement des abords du Boulevard S. ALLENDE

La Société est intervenue dans le cadre d'une convention de mandat avec la Ville de Niort.

L'exécution des travaux s'est achevée en Décembre dernier.

2 - Exploitation de la Pépinière d'Entreprises

Cette activité s'exerce dans le cadre d'une convention de concession de service public avec la Ville de Niort.

La SEMAT a confié la gestion à la SA CIDE 79.

Aucun élément marquant n'a été relevé en 1995.

3 - Aménagement et commercialisation de la ZAC du Technopôle

La Société intervient comme concessionnaire d'aménagement pour le compte de la Communauté de Communes de Niort.

La signature des actes authentiques finalisant les compromis de vente avec la SMACL et la MAIF pour la cession de 35 000 M2 de terrains aménagés a été effective en 1995.

La SMACL a édifié son siège social qui a été mis en service en Juillet dernier.

La MAIF a réalisé son programme immobilier composé de bureaux, d'un centre de formation et d'un restaurant inter-entreprises.

La SEMAT a poursuivi les travaux d'aménagement de la zone par la réalisation notamment de voies et canaux, et des réseaux de déserte des parcelles commercialisables.

Par ailleurs, les dispositions de la loi sur l'eau et l'engagement par l'Etat de la procédure de définition d'un plan de prévention des risques (PPR) ont conduit la SEMAT et son concédant a modifier le plan d'aménagement de zone (PAZ), dans le sens de la création d'une zone non aedificandi en bordure de Sèvre.

La SEMAT ayant aujourd'hui atteint ses objectifs, elle a engagé en 1996 une procédure de dissolution anticipée.

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet CERGI BERTON,
- du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale,
- du rapport du commissaire aux comptes de la société,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ce rapport et sur les comptes annuels 1995.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)